

Conseil communal

Décisions du conseil du 24 août 2023

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants :

- Réfection du mur de la parcelle 878 à l'entreprise Dumas SA ;
- Entretien annuel du marquage des routes communales à l'entreprise Signal SA ;
- Mandats d'études pour la réfection des services de la route de la Traverchire, au village d'Euseigne ;
- Travaux de ferblanterie et d'étanchéité du parking d'Hérémence à l'entreprise Edouard Bovier & Fils SA ;
- Fourniture et pose d'équipements photovoltaïques sur le toit du parking d'Hérémence, au consortium composé des entreprises GC Energie SA et Edouard Bovier & Fils SA.

Dangers naturels

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants :

- Surveillance des falaises du Scex-Frei à l'entreprise BEG Géologie et environnement SA, pour les années 2023 à 2027 ;

Bâtiments

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants, en lien avec la transformation des locaux de l'ancienne banque Raiffeisen à Hérémence pour en faire une extension de la crèche communale :

- Travaux de maçonnerie et de démolition à l'entreprise André Sierro SA ;
- Travaux d'installations électriques à l'entreprise Dayer et fils Electricité Sàrl ;
- Travaux d'installations sanitaires à l'entreprise Bruno Genolet et fils sàrl ;
- Travaux de plâtrerie et peinture à l'entreprise Zana Color sàrl ;
- Travaux de menuiserie à l'entreprise Albert Seppey et fils SA ;
- Travaux de revêtement de sols synthétiques à l'entreprise Mabillard Yvon et fils SA.

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants, en lien avec la transformation de la salle de gymnastique d'Euseigne pour en faire un centre de tri de la Poste :

- Travaux de maçonnerie et de démolition à l'entreprise André Sierro SA ;
- Travaux relatifs aux portes extérieures en métal à l'entreprise Debons Métal sàrl ;
- Travaux d'installations électriques à l'entreprise OIKEN Solutions SA ;
- Travaux de chauffage et ventilation à l'entreprise Edouard Bovier & Fils SA ;
- Travaux de plâtrerie et peinture à l'entreprise Yves Emery ;

- Travaux de menuiserie à l'entreprise Albert Seppey & Fils SA ;
- Travaux de revêtement de sols synthétiques à l'entreprise Mabillard Yvon et fils SA.

Le conseil décide d'adjuger la direction des travaux et la mise en service/ achèvement, du dépôt des travaux publics à Tsejeroûle, au bureau fday architecture Sàrl.

Promotion des énergies renouvelables

Le conseil accepte une demande d'aide aux énergies présentée par un citoyen.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 6 autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.